

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Vidor Révision et Expertises SA en liquidation, Genève***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 21.01.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: **10.04.2004***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Vidor Révision et Expertises SA en liquidation, rue de la Corratierie 14, 1204 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 CO.*

Etude Jean Bucher & Vincent Henriod, notaires  
1005 Lausanne

(02141916)